

Indiquer brièvement les raisons de votre demande :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PIÈCES À FOURNIR EN PHOTOCOPIES :

- ✓ Livret de famille dans son intégralité.
- ✓ Pièce d'identité du demandeur
- ✓ Avis d'imposition ou de non-imposition 2025 sur les revenus 2024 recto-verso.
- ✓ Pour les commerçants ou artisans, fournir un justificatif du montant du forfait ou le cas échéant du bénéfice réel.
- ✓ Si vous êtes allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales, fournir une attestation datée de moins de trois mois ou votre matricule CAF.
- ✓ Si vous n'êtes **pas** allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales, fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- ✓ En cas de changement de situation depuis votre dernière déclaration d'impôt, fournir les justificatifs appropriés à votre nouvelle situation (bulletin de salaire, notification de paiement France Travail, etc).
- ✓ **FACULTATIF** : Facture des frais d'inscription **OU APPEL DE FONDS** si vous l'avez

Je soussigné(e), M. ou Mme _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et l'authenticité des documents fournis.

Fait à Antony, le.....

Signature du
Responsable légal

N.B. Les demandes de bourses sont à remettre au CCAS **impérativement** avant le 3 octobre 2025.
Lorsqu'une bourse est attribuée, son versement s'effectue par virement.
En aucun cas, elle ne dispense du règlement des droits d'inscription auprès du Conservatoire.

CONDITIONS DE RESSOURCES 2025/2026

Nombre d'enfants	1	2	3	4	5	6	7
(*) Revenus mensuels inférieurs à	3 169 €	4 128 €	5 098 €	6 009 €	6 916 €	7 824 €	8 732 €

(*) Sont pris en compte dans les revenus :

les ressources moyennes mensuelles du foyer calculées d'après :

- le total des ressources nettes imposables (salaires, primes, indemnités journalières, pensions alimentaires, de retraites, d'invalidité, allocations chômage...),
- les revenus de capitaux mobiliers et des revenus fonciers,
- le Revenu de Solidarité Active (RSA) ou prime d'activité,
- toutes les prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales **sauf l'APL ou l'AL et l'AEEH**.

Dossier à DÉPOSER
au CCAS -81 rue Prosper Legouté
ou à RETOURNER
au CCAS – Place de l'Hôtel de Ville
BP 60086 – 92161 ANTONY Cedex

IMPÉRATIVEMENT
avant le 3 octobre 2025

